

CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

SOMMAIRE

1

Inscriptions et composition
des équipes

2

Organisation et format
des phases de compétition

3

Gestion des équipes et
des joueurs

4

Capitanat, coaching, tenue vestimentaire
et temps de repos

5

Remboursement des frais et indemnités –
Équipes PRO A BT

6

Classement, barèmes de points
et homologation



CHAMPIONNATS
DE FRANCE
BEACH TENNIS



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

INSCRIPTIONS ET COMPOSITION DES ÉQUIPES

Inscriptions :

Les équipes doivent **s'inscrire auprès de leur ligue de rattachement**. La ligue est ensuite responsable de **transmettre la liste complète de toutes les équipes inscrites au Service Beach Tennis FFT** : beachtennis@fft.fr, **au plus tard le 15 février** de la saison sportive concernée, pour vérification de la conformité des joueurs et des équipes. Si le capitaine est non-joueur, il doit être licencié FFT avant la phase de compétition concernée par le capitanat, sans obligation d'appartenir à la ligue du club représenté.

- Être **licencié F.F.T. club** de la saison sportive en cours, **uniquement beach tennis ou multi-raquettes**
- Être Français ou étrangers conformément aux règlements FFT en vigueur UE, hors UE et non-UE (art. 98, 99 et 100 RS FFT)
- Faire partie des **catégories d'âge de 11 à 18 ans**,
avec en U14 : uniquement ouvert pour les 11 et 14 ans (aucun joueur U10 et en dessous accepté)
avec en U18 : uniquement ouvert de 15 à 18 ans (aucun joueur U12 ou U14 accepté)
Pour les Seniors : ouvert uniquement aux 19 ans et + (aucun jeunes U12, U14, U16 et U18 accepté)
- S'inscrire individuellement, à deux, trois ou plus ; la ligue ou le comité complétera les équipes en respectant les règles de représentativité par club et par ligue fixées par la FFT.
- Incrire les **4 à 6 joueurs maximum**, dont **au minimum 2 hommes et 2 femmes**.
- Les fiches d'équipes doivent être complétées et transmises par la ligue au service Beach Tennis FFT avant la date limite fixée.

Composition d'une équipe mixte de club :

Les équipes sont constituées de **4 à 6 joueurs**.

Elles sont composées au **minimum de 2 messieurs et 2 dames, et au maximum de 3 messieurs et 3 dames**.

Il ne pourra y avoir une équipe de 6 personnes, composée de 4 messieurs et 2 dames ou de 4 dames et 2 messieurs.

La composition des équipes de 4, 5 ou 6 est encadrée pour les personnes non-UE. Une équipe **sera limité à 1 joueur non-UE** sur la feuille de composition d'une équipe (définition d'un joueur non-UE, art. 100 des RS de la FFT)

Il n'y a pas de limite pour les joueurs UE et hors UE (art. 98 et 99 des RS de la FFT) dans la composition des équipes.

Attention : D'une année sur l'autre, une équipe doit conserver **au moins 50 % de joueurs licenciés dans le même club** que celui déclaré lors de son inscription initiale. Le **club représenté** ne peut pas être changé si cette représentativité de 50 % est perdue. L'inscription doit donc rester faite **sous le nom du club initialement engagé**.

Si, en année N+1, une équipe change de composition et que la représentativité de 50 % passe à un autre club, elle sera **rétrogradée à la phase inférieure**. Pour l'organisation des rencontres et le tirage au sort, le **classement pris en compte** sera celui du **dernier classement FFT Beach Tennis publié** avant la phase concernée.



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

INSCRIPTIONS ET COMPOSITION DES ÉQUIPES

Rattachement de club :

Pour participer aux Championnats Interclubs par équipes pour un club, il faut avoir uniquement une licence Club multi-raquettes ou beach tennis (les licences Padel, Web, Scolaire, Découverte ne sont pas valables) dans ce club et ligue, **au plus tard 15 déc. de l'année sportive en cours.**

Au-delà de cette date, la joueuse ou le joueur ne pourra être rattaché(e) à un club en dehors de sa ligue au 15 décembre de cette même saison sportive.

Les équipes représentent un club ; mais **toutes les personnes de l'équipe n'ont pas l'obligation d'être issus du même club.**

Chaque équipe doit toutefois compter **au moins 50% de joueurs licenciés dans le club représenté et tous issus de la même ligue**, soit :

- Equipe de 4 personnes : minimum 2 licenciés dans le club représenté
- Equipe de 5 personnes : minimum 3 licenciés dans le club représenté
- Equipe de 6 personnes = minimum 3 licenciées dans le club représenté

Si l'équipe de 4 est composée de 2 joueurs d'un même club et 2 d'un autre club, **le club qui règle l'inscription** sera considéré comme club représenté.

Si l'équipe de 6 est composée de 3 joueurs d'un même club et 3 d'un autre club, **le club qui règle l'inscription** sera considéré comme club représenté.

⚠ Conseil : prévoir un effectif de 6 personnes (3 joueurs + 3 joueuses) afin d'éviter tout blocage de participation en cas d'indisponibilité ou de blessure.

Calcul du poids de l'équipe :

Pour une équipe de 4 ou de 6 : le poids de l'équipe se calcule à partir des classements FFT BT des **2 meilleures dames + 2 meilleurs messieurs**. Il **sera recalculé avant chaque phase de compétition concernée.**

Remplacement d'un joueur :

Un remplacement est autorisé uniquement si **l'équipe ne pourrait pas jouer** (moins de 2 hommes ou 2 femmes).

Conditions de validité du remplaçant :

- Respecter les **règles de participation** (joueur de la même ligue, au moins 50 % du même club, catégorie d'âge) ;
- Avoir **participé à une phase précédente** de la compétition ;
- Disposer d'une **licence Beach Tennis ou multi-raquette 2026** (hors Padel, Web, Scolaire, Découverte) ;
- Demande de remplacement à adresser au **Service Beach Tennis FFT** (beachtennis@fft.fr)



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

INSCRIPTIONS ET COMPOSITION DES ÉQUIPES

Catégorie d'âge :

- Seniors : phase départementale, régionale, inter-régionale, PRO B BT et PRO A BT (= chpts de France BT)
- Jeunes U14 : phase départementale, régionale et inter-ligues
- Jeunes U18 : phase départementale, régionale et inter-régionales

⚠ Pour la phase inter-ligues U14, **seul le référent technique beach tennis de la ligue** concernée choisira l'équipe « idéale » pour représenter la ligue en U14 (pas de notion de club sur cette phase de compétition U14) lors de cette phase de compétition.

Le référent technique beach tennis de ligue devra partager cette composition d'équipe U14 de ligue à la Commission Régionale (CR) de BT pour information en amont de la compétition, mais la CR de BT ne sera en aucun cas décisionnaire.

Chaque joueur doit participer obligatoirement dans **sa catégorie d'âge** :

- Un U14 ne peut pas jouer en U18 ou en Seniors.
- Un U18 ne peut pas jouer en Seniors.
- Un Seniors +45 joue uniquement dans la catégorie Seniors (pas de catégorie senior +45 existante)

ÂGES AUTORISÉS PAR CATÉGORIE

Catégorie	Années de naissance
U14	De 2012 à 2015
U18	De 2008 à 2011
Séniors	2007 et avant



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

INSCRIPTIONS ET COMPOSITION DES ÉQUIPES

Classements à prendre en compte :

Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement BT FFT du mois en cours selon la phase de compétition.

Pour la phase Pro A BT/Pro B BT, les têtes de séries seront déterminées avec le classement du mois d'**août 2026**.

Si un club a plusieurs équipes en interclubs dont une en Pro A BT (= chpts de France BT), la meilleure équipe au poids d'un même club sera prise pour jouer en Pro A BT.

Les autres équipes de ce même club devront passer par toutes les autres phases de compétition proposées, selon la ligue de rattachement concernée et les résultats obtenus par l'équipe lors de cette compétition.

Diffusion des listes :

Les ligues doivent transmettre par mail **au Service Beach Tennis FFT (beachtennis@fft.fr)** la liste complète de toutes les équipes inscrites de 4 à 6 joueurs/joueuses **au plus tard le 15 février 2026** pour vérification de la conformité des joueurs et des équipes.

Une fois la **phase régionale terminée**, les ligues doivent également transmettre **au Service Beach Tennis FFT** les **résultats détaillés de leur phase régionale**, afin que la FFT puisse organiser et coordonner les **phases inter-régionales**.



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

ORGANISATION ET FORMAT DES PHASES DE COMPÉTITION

CHAMPIONNATS INTERCLUBS PAR EQUIPES MIXTES DE BEACH TENNIS Jeunes et Seniors

La FFT impose un cadre sportif pour cette épreuve, cf. Règlements Sportifs FFT / Compétitions de Beach Tennis / Chap. VII Art. 233 bis.

Formule de jeu :

La rencontre est composée de 3 matchs.

L'ordre des matchs se fait de la manière suivante :

1. Double Dames (DD) – filet 1,70m et zone 3m
2. Double Messieurs (DM) – filet 1,80m et zone 6m (Seniors et U18 G) / filet 1,70m et zone 3m (U14 G)
3. Double Mixte (DX) – filet 1,70m et zone 3m

Le double mixte doit toujours se jouer après le DD et le DM. La composition du DX doit être donnée au JA, par le capitaine d'équipe, 15 minutes après la fin du dernier match (DD et/ou DM selon l'organisation prévue de la phase).

Les DD et DM peuvent se jouer en parallèle selon l'organisation prévue. Les participants devront en être informés par l'organisateur.

Chaque victoire par match rapporte 1 point. En cas de défaite 0 point. En cas de forfait la rencontre compte -1 point.

Si par poule, comment établir le classement :

En cas d'égalité entre 2 équipes dans la poule au classement final, celles-ci seront départagées en suivant la confrontation directe entre les 2 équipes.

En cas d'égalité entre 3 équipes ou plus dans la poule au classement final, celles-ci seront départagées suivant le pourcentage de matchs gagnés, si cela crée une équipe supérieure ou une équipe inférieure et que 2 équipes restent à égalité, on regardera alors la confrontation directe pour établir le classement exact.

Format des matchs :

DX : obligatoire au format 3 (2 sets de 4 jeux avec point décisif, jeu décisif à 4-4 ; 3ème set : super jeu décisif à 10 points) avec service par en bas pour les messieurs.

DD et DM : format au choix ; quel que soit la phase de la compétition **il ne pourra y avoir plus de 5 matchs par jour**, dont 3 matchs maximum au format 4 (2 sets gagnants de 6 jeux, point décisif, (tie-break à 6/6) ; 3ème set : Super Jeu décisif en 10 Points).

Tableau Final interclubs DD/DM de chaque phase : obligatoire en Format 4

Ainsi, si votre équipe est composée de 4 joueurs et non de 6, et que vous faites vos épreuves par équipes sur un jour, l'équipe de 4 ne pourra pas faire plus de 2 rencontres, et 3 matchs en DD et DM, car ces mêmes joueurs vont faire les 3 Doubles Mixtes également.



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

ORGANISATION ET FORMAT DES PHASES DE COMPÉTITION

Répartition géographique :

96 phases départementales (une par comité) – qualificatives ou non selon les règlements sportifs de ligue

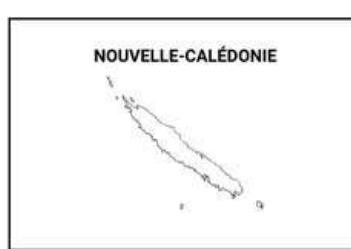
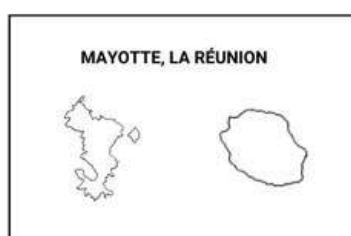
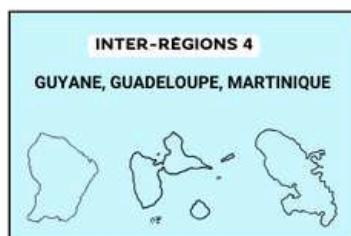
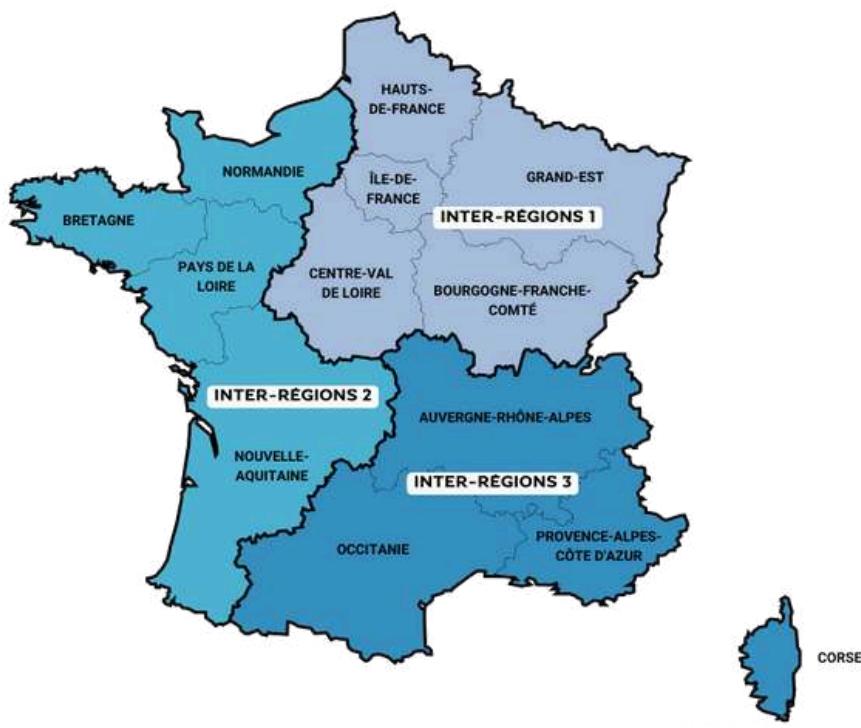
18 phases régionales (une par Ligue) – **qualificatives pour la phase inter-régionale de club (Seniors et U18) ou inter-ligues (U14)**

4 phases inter-régionales – **qualificatives pour la PRO B BT en seniors (pas de Pro B BT pour les U18)**

- **Inter-régions 1** : Ligues **HDF, IDF, BFC, CVL, GE**
- **Inter-régions 2** : Ligues **NVA, PDL, BRE, NOR**
- **Inter-régions 3** : Ligues **PACA, COR, OCC, ARA**
- **Inter-régions 4** : Ligues **MAR, GUA, GUY**

⚠ Pas de phase inter-régionale pour les **Ligues Réunion/Mayotte et Nouvelle-Calédonie** : leurs phases régionales uniques font office de **phase qualificative directe pour la PRO B BT**.

RÉPARTITION DES INTER-RÉGIONS





ORGANISATION ET FORMAT DES PHASES DE COMPÉTITION

Depuis la saison sportive 2025, le service Beach tennis de la FFT a mis en place des championnats interclubs par équipes mixtes de Beach tennis avec

4 Phases de compétitions :

La FFT fixera chaque année des dates sur le dernier week-end de juin pour les inter-régions, afin d'harmoniser les dates entre celles-ci pour ne pas avoir de tournois de Beach tennis organisés sur ces dates.

Une équipe ne peut pas accéder à une inter-régions/inter-ligues, si elle n'a pas participé à une phase régionale, sauf pour les raisons suivantes indiquées dans le guide de la compétition BT FFT : pandémies, arrêté préfectoral interdisant la réalisation de la compétition, intempéries importantes, absence d'autorisation administrative d'utilisation des installations (plage, plage urbaine, base de loisirs, etc...) ou cas de force majeure qu'il faudra pour toutes ces raisons justifier. La qualification des équipes se fait alors, sur la phase supérieure, au poids de l'équipe.

Détails par phase (mode de qualification, formule de jeu, ...):

1 - Phase départementale Jeunes et Seniors : à organiser avant la phase régionale de la ligue concernée

- Points : équivalence BT100 (pas de coef. Pondérateur)
- Format : TMC ou poules, à l'appréciation des organisateurs, selon le nombre de participants.
- Droits d'inscription par équipe : au choix du comité organisateur
- Club vainqueur = Champion départemental interclubs BT

Phase qualificative ou non qualificative pour la phase régionale (règlements sportifs de la ligue sur cette phase)

Organisation non obligatoire mais fortement conseillée, notamment chez les jeunes (but : développement du maillage territorial pour le BT et des pratiquants de BT pour alimenter la phase régionale)

2 - Phase régionale Jeunes et Seniors : Phase de ligues, à organiser jusqu'au lundi 25 mai 2026.

- Points : équivalence BT250 pour Jeunes (coef. Pondérateur jeunes) et BT 500 pour Seniors
- Format : TMC ou poules, à l'appréciation des organisateurs selon le nombre de participants.
- Nombre d'équipe participantes : 16 équipes et plus / A discréTION de l'organisation
- Organisation à l'appréciation de chaque ligue (1 ou 2 jours)
- Droits d'inscription par équipe : 49 € (pour l'organisation des phases régionale et inter régionale)
- Club vainqueur = Champion régional interclubs BT
 - La 1ère est qualifiée d'office pour la phase inter-régionale (U18 et seniors)
 - Les meilleurs 2èmes, puis les 3èmes si besoin, pourront être repêchés selon le poids des équipes pour harmoniser les inter-régions.
 - Pour les U14, chaque référent technique Beach tennis de la ligue concerné décidera de l'équipe jeunes U14 qui représentera sa ligue (devra diffuser l'information – pas pour décision – à la commission régionale de BT concernée)



CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

ORGANISATION ET FORMAT DES PHASES DE COMPÉTITION

3 - Phase inter-régionale Jeunes U18 et Seniors / phase inter-ligues jeunes U14 : Dernier week-end de juin : 27-28 juin 2026

- Points : équivalence BT500 Jeunes (coef. Pondérateur jeunes) et BT1000 Seniors (barème spécifique pour les interclubs par équipe)
- Format : TMC et/ou poules selon le nombre de participants.
- Droits d'inscription par équipe : 0 € (équipes qualifiées de la phase régionale appartenant à cette inter-régions).
- Organisation à l'appréciation de chaque ligue sélectionnée pour les organiser (1 ou 2 jours)

Chaque inter-régions U18/ S. et inter-ligues U14 devra identifier une ligue et un lieu d'accueil pour cette phase de compétition, qualificative pour la Pro B BT des Championnats de France interclubs par équipes 2026 (pour les seniors uniquement)

- Club vainqueur : ne reçoit pas de titre inter-régional en seniors, la phase étant exclusivement qualificative pour le Pro B BT en aout.

En revanche, la ligue organisatrice devra récompenser les jeunes U14 et U18, car leurs championnats par équipe respectifs se terminent sur cette phase de compétition (pas de Pro B BT et pro A BT pour les jeunes).

A- Séniors

Zones Métropole / Corse — 3 inter-régions

- **HDF, IDF, BFC, CVL, GE** : phase avec 8 équipes (5 premiers + 3 meilleurs deuxièmes au poids des phases régionales).
→ Les **1er et 2^e** de l'inter-régions accèdent à la **PRO B BT**.
- **PACA, COR, OCC, ARA** : phase avec 8 équipes (4 premiers + 4 deuxièmes des phases régionales).
→ Les **1er et 2^e** de l'inter-régions accèdent à la **PRO B BT**.
- **NVA, PDL, BRE, NOR** : phase avec 8 équipes (4 premiers + 4 deuxièmes des phases régionales).
→ Les **1er et 2^e** de l'inter-régions accèdent à la **PRO B BT**.

Zones Outre-Mer — 3 inter-régions

- **Réunion / Mayotte** : une **phase régionale unique**, le **club vainqueur** est **qualifié d'office pour la PRO B BT**.
- **Antilles / Guyane** : une **phase interrégionale** entre les **1ers de chaque ligue** (Martinique, Guadeloupe, Guyane).
 - Si la **Guyane n'est pas représentée**, le **meilleur 2^e au poids d'équipe** entre Martinique et Guadeloupe est repêché.
 - **Phase inter-régionale** sous forme de **poule de 3 équipes** ; le **1er** accède à la **PRO B BT**.
- **Nouvelle-Calédonie** : une **phase régionale unique**, le **club vainqueur** est **qualifié d'office pour la PRO B BT**.

⚠ Si une **inter-régions Outre-Mer** n'est pas représentée en PRO B BT, **aucun repêchage** ne sera effectué dans les autres inter-régions.

Si une inter-régions métropole n'est pas complète (8 équipes), repêchages possibles - cf. 10.3 du document.

Tirage au sort : Au 1^{er} tour des championnats inter régionaux, 2 équipes du même club ou de la même ligue ne doivent pas s'affronter.



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

ORGANISATION ET FORMAT DES PHASES DE COMPÉTITION

B- Jeunes U18

Zones Métropole / Corse — 3 inter-régions

- **HDF, IDF, BFC, CVL, GE** : phase avec 8 équipes (5 premiers + 3 meilleurs deuxièmes au poids des phases régionales).
→ L'équipe gagnante est championne inter-régionale U18 (pas de Championnats de France U18)
- **PACA, COR, OCC, ARA** : phase avec 8 équipes (4 premiers + 4 deuxièmes des phases régionales).
→ L'équipe gagnante est championne inter-régionale U18 (pas de Championnats de France U18)
- **NVA, PDL, BRE, NOR** : phase avec 8 équipes (4 premiers + 4 deuxièmes des phases régionales).
→ L'équipe gagnante est championne inter-régionale U18 (pas de Championnats de France U18)

Si une inter-régions métropole n'est pas complète (8 équipes), repêchages possibles - cf. 10.3 du document.

Zones Outre-Mer — 3 inter-régions

- **Réunion / Mayotte** : une **phase régionale unique**, le club vainqueur est champion régional U18.
- **Antilles / Guyane** : une **phase inter-régionales** entre les **1ers de chaque ligue** (Martinique, Guadeloupe, Guyane).
 - Si la **Guyane n'est pas représentée**, le **meilleur 2^e au poids d'équipe** entre Martinique et Guadeloupe est repêché.
 - **Phase inter-régionale** sous forme de **poule de 3 équipes** ; le **1er** est champion inter-régional U18.
- **Nouvelle-Calédonie** : une **phase régionale unique**, le club vainqueur est champion régional U18.

Tirage au sort : Au 1^{er} tour des championnats inter régionaux, 2 équipes du même club ou de la même ligue ne doivent pas s'affronter.

C- Jeunes U14

Zones Métropole / Corse — 3 inter-ligues

- **HDF, IDF, BFC, CVL, GE** : phase avec 5 équipes (une équipe par Ligue - composition réalisée par le référent technique de chaque ligue concernée)
→ L'équipe gagnante est championne inter-ligues U14 (pas de Championnats de France U14)
- **PACA, COR, OCC, ARA** : phase avec 4 équipes (une équipe par Ligue - composition réalisée par le référent technique de chaque ligue concernée)
→ L'équipe gagnante est championne inter-ligues U14 (pas de Championnats de France U14)
- **NVA, PDL, BRE, NOR** : phase avec 4 équipes (une équipe par Ligue - composition réalisée par le référent technique de chaque ligue concernée)
→ L'équipe gagnante est championne inter-ligues U14 (pas de Championnats de France U14)

Zones Outre-Mer — 3 inter-ligues

- **Réunion / Mayotte** : une **phase régionale unique**, le club vainqueur est champion régional U14.
- **Antilles / Guyane** : phase avec 3 équipes (une équipe par Ligue - composition réalisée par le référent technique de chaque ligue concernée)
 - **Phase inter-ligues** sous forme de **poule de 3 équipes** ; le **1er** est champion inter-ligues U14.
- **Nouvelle-Calédonie** : une **phase régionale unique**, le club vainqueur est champion régional U14.



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

ORGANISATION ET FORMAT DES PHASES DE COMPÉTITION

4 - Phase nationale Seniors (Championnats de France interclubs par équipes, en seniors uniquement) :

- Points : équivalence BT2000 (barème spécifique pour les interclubs par équipe)
- Format : TMC
- Club vainqueur = Champion de France interclubs par équipe BT
- Droits d'inscription par équipe : 49€ / équipe en Pro A uniquement, par prélèvement uniquement)
- Période de jeu : en août 2026 / à définir

17 équipes seniors engagées :

- PRO A BT : 8 équipes
- PRO B BT : 9 équipes

Format de jeu :

- Deux tableaux distincts sont organisés – TMC pour la PRO A BT et TMC pour la PRO B BT (si 8 équipes) ou 3 poules de 3 (si 9 équipes) : 1^{er} de chaque poule et le meilleur 2^{ème} des poules.
- À l'issue de la phase, des **barrages d'accès à la PRO A BT** sont disputés afin de déterminer la composition de la PRO A BT pour la saison sportive suivante (année N+1).

Tirage au sort :

Au 1^{er} tour des championnats de France BT interclubs, 2 équipes du même club ou de la même ligue ne doivent pas s'affronter.

Composition des tableaux :

PRO B BT :

- 1^{er} et 2^e de chaque phase inter-régionale Métropole/Corse (6 équipes)
 - 1^{er} de la phase inter-régionale Antilles/Guyane
 - 1^{er} de la phase régionale Réunion/Mayotte
 - 1^{er} de la phase régionale Nouvelle-Calédonie
- Total : 9 équipes maxi, selon les représentations par inter-régions seniors confirmées

PRO A BT :

8 équipes définies en année N-1 :

- Les 4 meilleures équipes de PRO A BT de l'année sportive N-1 (maintenues)
- Les 4 vainqueurs des barrages entre PRO A BT de l'année sportive N-1 et PRO B BT de l'année sportive N-1



ORGANISATION ET FORMAT DES PHASES DE COMPÉTITION

Barème et classement :

- **Classement final établi de la 1ère à la 17e place :**
 - Places **1 à 8 : PRO A BT**
 - Places **9 à 17 : PRO B BT**
- **Barème spécifique FFT BT2000** appliqué selon le classement final.
- Le club vainqueur de la **PRO A BT** est déclaré **Champion de France Interclubs par équipes de Beach Tennis de l'année sportive considérée**

Déroulement de la phase nationale :

Période de jeu (août 2026 - dates à préciser) :

- **Lundi :**
 - TMC de la **PRO A BT** et de la **PRO B BT**.
 - Qualification pour les **barrages d'accès à la PRO A BT pour la saison sportive N+1**.
- **Mardi :**
 - **Phase finale PRO A BT** (titre national « Champions de France interclubs par équipe BT »).
 - **Barrages d'accès à la PRO A BT pour la saison sportive N+1** (entre les 4 dernières équipes de PRO A BT et les 4 meilleures de PRO B BT).
 - **Matchs de classement PRO B BT**.

Barrages d'accès à la PRO A BT (année sportive N+1) :

Les **4 premières équipes de PRO B BT** affrontent les **4 dernières de PRO A BT** selon le tableau suivant :

- 5e PRO A BT ↔ 4e PRO B BT
- 6e PRO A BT ↔ 3e PRO B BT
- 7e PRO A BT ↔ 2e PRO B BT
- 8e PRO A BT ↔ 1er PRO B BT

Chaque rencontre détermine :

- le **vainqueur**, qui accède à la **PRO A BT** pour la saison suivante (année N+1) ;
- le **perdant**, qui est **rétrogradé et repart lors de l'année sportive N+1 pour refaire les phases du dessous (départementale à Pro B BT selon ses résultats)** en lien avec sa ligue de rattachement.



GESTION DES ÉQUIPES ET DES JOUEURS

Limite d'équipes par club en PRO A BT

Un club ne peut avoir **au maximum que 2 équipes engagées en PRO A BT** sur une même saison sportive. Cette règle s'applique à toutes les équipes, qu'elles soient **maintenues, promues ou repêchées**.

Cas de figure possibles :

A. Deux équipes déjà maintenues en PRO A BT (top 4)

- Si un club possède déjà deux équipes qualifiées et maintenues en PRO A BT à l'issue de la saison N, **aucune autre équipe du même club ne peut disputer les barrages de montée**.
- Dans ce cas, la **place de barrage vacante** est attribuée à l'équipe **classée 5^e de PRO B BT**.

B. Une équipe maintenue en PRO A BT + deux équipes PRO B BT victorieuses en barrage

- Si un club dispose d'une équipe maintenue en PRO A BT et de **deux équipes issues de PRO B BT ayant remporté leur barrage**, seule **l'équipe PRO B BT ayant obtenu le meilleur résultat (en PRO B BT)** accède à la PRO A BT.
- L'autre équipe victorieuse du même club **ne monte pas**, et **son adversaire direct en barrage est repêchée**

C. Une équipe maintenue en PRO A BT + une autre équipe du même club issue de PRO A BT gagnant son barrage

- Si un club atteint déjà le quota de **2 équipes en PRO A BT**, aucune équipe supplémentaire de ce club (même victorieuse en barrage) ne peut accéder à la PRO A BT.
- **L'adversaire direct** de cette équipe en barrage est alors **repêché automatiquement**.

D. Désistement en PRO A BT

- Si une équipe appartenant à un club possédant déjà **2 équipes en PRO A BT** figure en tête du **classement de repêchage**, elle **ne peut pas être repêchée**.
- La place est alors attribuée à **l'équipe suivante du classement de repêchage (voir page suivante)**.



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

GESTION DES ÉQUIPES ET DES JOUEURS

Désistements et Repêchage :

- **Désistement en PRO A BT (Séniors)**

Les équipes de PRO A BT doivent **confirmer leur participation** aux Championnats de France interclubs par équipes 2026 **avant le 15 décembre 2025**.

À la fin de chaque saison, **un classement de repêchage (1 à 9)** est établi pour remplacer une équipe de PRO A BT désistée.

Composition du classement de repêchage :

- **4 premières équipes** : celles ayant perdu leur barrage en N-1 (d'abord les équipes de PRO A BT, puis PRO B BT)
- **5 suivantes** : équipes PRO B BT en N-1, classées 13^e à 17^e.

Repêchage jusqu'à la phase inter-régionale : si une équipe de PRO A BT se désiste, la 1^{re} du classement est repêchée, puis la 2^e, 3^e...

Après les phases inter-régionales :

- Si désistement en PRO A BT : **meilleure équipe de PRO B BT (poids d'équipe)** repêchée en PRO A BT
- En conséquence : meilleure équipe (poids d'équipe) parmi les **3^e inter-régions métropole et 2^e Outre-Mer** repêchée en PRO B BT

- **Désistement en PRO B BT (Séniors)**

Repêchage selon **poids d'équipe**, dans l'ordre :

- 3^e métropole / 2^e Outre-Mer
- puis 4^e métropole / 3^e Outre-Mer
- puis 5^e, 6^e... jusqu'à la 8^e si nécessaire

- **Désistement en phase inter-régionales (U18 et Séniors)**

Cas 1 : aucune autre équipe de la **même ligue que l'équipe initialement qualifiée**

- Repêchage de la 2^e équipe issue de la phase régionale de cette ligue
- Si indisponible : 3^e, 4^e... jusqu'à la dernière équipe de la ligue concernée
- Si aucune équipe de la ligue disponible → repêchage de la 2^{ème} meilleure équipe au poids de l'inter-régions concernée (puis 3^e, 4^e...) , quel que soit la ligue.

Cas 2 : une 2^e équipe de la même ligue est déjà qualifiée

- Repêchage parmi les meilleures 2^e de toutes les Ligues de l'inter-régions
- Ensuite : 3^e, 4^e... jusqu'à épuisement du classement



GESTION DES ÉQUIPES ET DES JOUEURS

Remplacement des joueurs

Principe général :

Remplacement autorisé **uniquement** si l'équipe compte moins de 2 hommes ou moins de 2 femmes.

Conditions pour tout remplacement :

- Le poids de l'équipe ne doit pas être renforcé.
- Joueur senior (nés en 2007 ou avant).
- Avoir participé à au moins une phase précédente.
- Respect des critères de ligue et de club (50 % des joueurs du même club et de la même ligue).
- Licence FFT Beach Tennis ou multi-raquette 2026.
- Demande auprès de la FFT (service beach tennis): **beachtennis@fft.fr**.

PRO A : composition d'une année sur l'autre

La composition des joueurs est librement définie par le club, sous réserve du respect des critères suivants :

- Joueurs **séniors** (nés en 2007 ou avant).
- Respect des critères de **ligue** et d'**appartenance au club**.
- Licence **Beach Tennis ou multi-raquette** valide pour la saison en cours.
- L'équipe inscrite en **PRO A BT** doit être la **meilleure équipe du club** au regard du **poids d'équipe** (aucune autre équipe du même club ne peut présenter un poids supérieur lors de la phase départementale (si elles sont mises en place ou régionale le cas échéant)).

Les clubs qualifiés en **PRO A BT pour l'année 2026** doivent confirmer leur **participation** et transmettre la **composition complète de leur équipe** au **service Beach Tennis FFT** avant le **15 décembre 2025** (beachtennis@fft.fr).



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

CAPITANAT, COACHING, TENUE VESTIMENTAIRE ET TEMPS DE REPOS

Capitaine :

- Peut être joueur ou non-joueur, et obligatoirement être **licencié FFT** pour la saison sportive en cours.
- Si **joueur**, il doit impérativement posséder une **licence FFT C** enregistrée **avant le 15 décembre** dans le club pour lequel il joue.
- Il n'est pas obligatoire que le capitaine fasse partie de la même ligue que l'équipe qu'il encadre.
- Si **non-joueur**, une **licence FFT C ou W** est acceptée.
- Le capitaine est **responsable de la bonne tenue de l'équipe**, du **respect des règlements**, et de la **remontée d'éventuelles réclamations** à la ligue / commission régionale ou à la FFT selon la phase de compétition.
- Il doit transmettre, ou faire transmettre par un membre de l'équipe, la **fiche d'inscription FFT – Championnats interclubs par équipes** (disponible sur le site FFT) **avant le 15 février** à :
 - sa **ligue de rattachement**, et
 - au **service Beach Tennis FFT** : beachtennis@fft.fr

Aucun **changement de ligue ou de club** ne sera accepté hors délais.

Aucun **renforcement du poids d'équipe** ne peut être effectué en cours de championnat.

Coaching :

- Autorisé **uniquement lors des changements de côté** ou des **pauses de fin de set**.
- Peut être effectué par le **capitaine déclaré** auprès des JA uniquement (et en amont de la compétition sur la phase Pro B BT / Pro A BT)
- Le coach doit rester **assis sur la chaise dédiée**, à proximité du terrain, au niveau de la zone de repos des joueurs.
- Pour les catégories **jeunes**, le coach doit détenir un **diplôme reconnu** (DE, DES, CQP ou Licence STAPS).
- Un **badge officiel** délivré par le superviseur de zone de la compétition est requis pour tout accès à la zone de coaching dédié.

Tenue vestimentaire, sigles et logos publicitaires :

- Se référer à l'**article 233 – Chapitre VI** du **Règlement sportif FFT** concernant les dimensions, le nombre et l'emplacement des logos et publicités autorisés.
- **Phases départementale, régionale et inter-régionales/inter-ligues :**
 - Tenue homogène conseillée pour tous les membres de l'équipe (coach compris).
 - Le **nom du club** représenté doit être **inscrit sur le haut de la tenue** (idéalement dans le dos).
- **Phase nationale :**
 - Tenue homogène **obligatoire** pour tous les joueurs et le coach.
 - Le **nom du club** doit apparaître dans le dos, avec **option d'ajout du nom du joueur ou de la joueuse**.



CHAMPIONNATS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

CAPITANAT, COACHING, TENUE VESTIMENTAIRE ET TEMPS DE REPOS

Temps de repos :

Il n'y a pas de temps de repos pour ces 3 cas de figure :

- entre le double dames (DD) et le double messieurs (DM)
- d'une rencontre à une autre (1 rencontre = 1 DD, 1 DM suivi d'1 DX).
- Si accord écrit entre les deux équipes via leurs capitaines auprès du JA de la compétition, et seulement après sa validation

En revanche, le temps de repos avant le double mixte peut être de 15 minutes maximum, uniquement si une des joueuses du DM est également joueur sur le DX sur la rencontre, sinon aucun de repos ne sera à prévoir.

REMBOURSEMENT DES FRAIS ET INDEMNITÉS – ÉQUIPES PRO A BT

Remboursement des équipes qualifiées en PRO A BT :

Dans le cadre des **Championnats de France Interclubs de Beach Tennis 2026**, seules les **équipes qualifiées** en **PRO A BT** bénéficient d'un **remboursement des frais de déplacement** et des **indemnités journalières**.

Les **virements sont effectués directement au club**, sans aucune démarche des joueurs. Aucun versement individuel ne sera réalisé.

Frais de déplacement :

- Clubs de **Métropole** et de **Corse** : forfait kilométrique par joueur de **0,10 € / km** (aller-retour) entre l'adresse du club et le site de compétition.
- Clubs d'**Outre-mer** : forfait par joueur :
 - Guadeloupe / Martinique : **446 €**
 - Guyane : **502 €**
 - Réunion / Mayotte : **645 €**
 - Nouvelle-Calédonie : **1 073 €**

Indemnités journalières :

- 50 € par joueur et par jour de compétition**, versés directement au club.

➡ Seuls les joueurs ayant effectivement participé à au moins un match lors de la phase PRO A BT seront pris en compte dans le calcul des remboursements.

Calcul du remboursement :

(Forfait kilométrique ou forfait Outre-mer) × nombre de joueurs
+ (50 € × nombre de jours de compétition × nombre de joueurs)

Les **virements seront effectués au plus tard un mois après la fin des championnats**.

⚠ **Aucun remboursement (frais ou indemnités) ne sera accordé aux équipes de PRO B BT ni aux divisions inférieures.**



CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS PAR ÉQUIPES

2026

CLASSEMENT, BARÈMES DE POINTS ET HOMOLOGATION

Classement / Barèmes de points / Homologation :

Chaque **Championnat interclubs par équipes mixtes** est valorisé selon un **barème de points** défini en fonction de la phase de compétition disputée.

Seule la **meilleure phase** jouée par un joueur ou une joueuse est retenue pour le calcul du **classement FFT Beach Tennis (BT)**.

Les points gagnés lors d'une phase de compétition seront intégrés au calcul du classement FFT BT du **mois suivant** la fin de la compétition, et au plus tard dans le **classement FFT BT de juillet**, afin de permettre l'élaboration des tableaux du mois d'août avec les derniers classements actualisés.

Les **championnats interclubs mixtes** comptent pour le **classement individuel FFT BT Dames et Messieurs**. Ces points s'ajoutent à ceux acquis avec les **huit meilleures victoires individuelles**, soit un total possible de **8 + 1** résultats pris en compte.

Condition de participation:

Dans le cas d'une équipe composée de cinq ou six joueurs ou joueuses, si une personne n'a disputé **aucun match** durant la phase concernée, **aucun point ne lui sera attribué**.

Pour obtenir des points, chaque membre de l'équipe doit avoir participé à **au moins un match** sur la phase considérée.

Barèmes de points :

- **Phase nationale (PRO A BT / PRO B BT)** : BT 2000 Seniors (barème spécifique) - pas de phase nationale pour les jeunes
- **Phase interrégionale U18 et Séniors, et inter-ligues U14** : BT 1000 Seniors / BT 500 Jeunes (barème spécifique et coef pondérateur)
- **Phase régionale (Ligue)** : BT 500 Seniors / BT 250 Jeunes (coef pondérateur)
- **Phase départementale** : BT 100 Seniors et Jeunes

À ce jour, les **phases nationales** ne concernent que les catégories **Seniors**. Les **Jeunes** participant uniquement aux phases départementales, régionales et interrégionales U18 ou inter-ligues U14.

Homologation et états de résultats :

Les **phases départementales, régionales et inter-régionales/inter-ligues** doivent être **homologuées par les Ligues** via ADOC, sous l'intitulé « *Épreuve par équipes* ».

IMPORTANT : Le JA ne fera pas figurer dans l'état de résultats de la compétition que les joueurs et les joueuses qui ont fait au moins un match.



CLASSEMENT, BARÈMES DE POINTS ET HOMOLOGATION

	Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 100 Championnats Départementaux Interclubs Jeunes et Seniors	FFT BT 250 Chpts Régionaux Interclub Jeunes*	FFT BT 500 Chpts Régionaux interclubs Seniors et Inter-régionaux/inter-ligues Jeunes*
	Rang	Point	Point	Point
VAINQUEUR	1	100	250	500
FINALISTE	2	75	175	350
<i>Si match de classement uniquement</i>	3	65	140	270
1/2 FINALISTE	4	55	105	210
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	5	47	88	175
	6	45	76	150
	7	40	65	130
1/4 DE FINALISTE	8	35	52	105
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	9	32	47	
	10	30	43	
	11	28	40	
	12	27	35	
	13	25	33	
	14	24	30	
	15	23	27	
1/8EME DE FINALISTE	16	21	23	
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	17	20	22	
	18	19	21	
	19	17	20	
	20	16	19	
	21	15	17	
	22	14	16	
	23	13	15	
	24	12	14	
	25	10	13	
	26	9	12	
	27	8	11	
	28	7	10	
	29	6	8	
	30	5	7	
	31	4	6	
1/16EME DE FINALISTE	32	3	5	
1/32ème de Finaliste	33 et plus	2	4	

* Soumis à un coefficient pondérateur pour les Jeunes U14 et U18 / Pour les inter-ligues U14, de 2 à 5 équipes maxi. selon la zone inter-régionale (une équipe par ligue)



BARÈMES DE POINTS SPÉCIFIQUES SENIORS

Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 1000 Chpts inter-régionaux interclubs Seniors
Rang	Points
1	1000
2	850
3	800
4	760
5	730
6	700
7	650
8	600

Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 2000 Chpts de France interclubs Seniors
Rang	Points
1	2000
2	1850
3	1700
4	1650
5	1550
6	1500
7	1450
8	1400
9	1300
10	1175
11	1150
12	1125
13	1100
14	1080
15	1070
16	1060
17	1050

BEACH TENNIS FFT

CHAMPIONNATS DE FRANCE *INTERCLUBS PAR ÉQUIPES*

POUR TOUT
RENSEIGNEMENT
COMPLÉMENTAIRE, VOUS
POUVEZ CONTACTER
LE SERVICE BEACH TENNIS
BEACHTENNIS@FFT.FR

